



STEP à Redenat : « Une fausse bonne idée » ?

Certains candidats aux élections départementales cherchent à imposer le projet de Redenat sans tenir compte des interrogations de nombreux habitants.

Celles-ci portent sur le bien fondé d'une telle installation tant au niveau des irréversibles dommages causés à la Dordogne, qu'au niveau des conséquences touristiques, sociales, écologiques et économiques sur le territoire. Il n'y a pas de cohérence du projet avec le classement en Natura 2000, ni avec l'inscription de la Dordogne au patrimoine mondial de biosphère par l'Unesco, ni avec un label « Vallée de la Dordogne », ni avec la loi sur l'eau, ni avec le projet de transition énergétique qui met l'accent sur les économies d'énergie et la proximité des moyens de production avec les utilisateurs.

Par ailleurs, en octobre 2013 le responsable local du projet signalait qu'il ne s'agissait pas « *d'énergie renouvelable, mais bien d'électricité nucléaire* ». Enfin, Olivier Grabette, le directeur de la R & D chez RTE, filiale d'EDF, indiquait dans l'Usine Nouvelle n°3324 : " *Les STEP ne sont plus rentables(...). Le stockage tire sa rentabilité du stockage de l'électricité à bas prix et de sa fourniture à des cours plus élevés. Or, sous l'effet des productions subventionnées, le différentiel ne dépasse guère 10%. C'est insuffisant. Effet immédiat, les projets de STEP tombent à l'eau en Allemagne, en Norvège, en Suisse...* ».

RISR n'est pas opposé par principe à ce projet. Encore, faudrait-il que la démonstration soit faite qu'il s'agit bien d'une nécessité, et qu'il n'existe aucun autre mode de stockage de l'énergie.

En tout état de cause, pour l'association, il est indispensable que chacun soit en possession de la totalité des informations objectives et indépendantes avant toute prise de décision, ce qui est loin d'être le cas.

**Contact : Réfléchir et Informer sur la STEP de Redenat – site internet
www.risr.fr ; tel.06 13 81 81 41 ou 05 55 28 74 16**